



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 15 décembre 2016

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1; 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 1.2.6, 1.2.7, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10 (reporté), 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.16, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 6.3, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h50.

**Etaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (jusqu'au 2.1), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 7.2), M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.7), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON (à partir du 1.1.7), Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 3.14), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL (jusqu'au 6.1), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Boussières : M. Bertrand ASTRIC Brailans : M. Alain BLESSEMALLE (à partir du 7.3) Busy : M. Philippe SIMONIN (suppléant de M. Alain FELICE) Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (à partir du 1.1.3) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY (à partir du 1.1.7) Franois : Mme Françoise GILLET (suppléante de M. Claude PREIONI) Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT (à partir du 1.1.7) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 1.1.3) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 3.15) Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : Mme Aurore HERNANDEZ (suppléante de M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 6.1)) Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thisse : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.7)

**Etaient absents :** Besançon : M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, M. Jacques GROSERRIN, Mme Solange JOLY, M. Thierry MORTON, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Champoux : M. Philippe COURTOT La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Marchaux : M. Patrick CORNE Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Noironte : M. Bernard MADOUX Pouilly-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Saône : M. Yoran DELARUE Torpes : M. Denis JACQUIN Osselle-Routelle : M. Laurent LOLLIOU

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie WANLIN

#### Procurations de vote :

**Mandants :** E. ALAUZET (à partir du 2.2), D. DARD, C. DEVESA, M. EL YASSA, O. FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'au 1.1.6), S. JOLY, JS. LEUBA (jusqu'au 3.13), T. MORTON, Y. POUJET, C. WERTHE (à partir du 7.2), M. DONEY (jusqu'au 1.1.6), P. CONTOZ (à partir du 3.16), P. DUCHEZEAU, JM. BOUSSET, Y. DELARUE, J. BAVEREL (jusqu'au 1.1.6)

**Mandataires :** F. PRESSE (à partir du 2.2), S. WANLIN, C. THIEBAUT, A. GHEZALI, L. CROIZIER (jusqu'au 1.1.6), E. MAILLOT, D. POISSENOT (jusqu'au 3.13), C. MICHEL, N. BODIN, ML. DALPHIN (à partir du 7.2), C. BARTHELET (jusqu'au 1.1.6), D. HUOT (à partir du 3.16), C. LIME, G. BAULIEU, J. KRIEGER, JP. MICHAUD

#### **Délibération n°2016/003486**

**Rapport n°3.2 - Enseignement supérieur et recherche - Subvention ENSMM - Bourses mobilité internationale entrante**

## Enseignement supérieur et recherche - Subvention ENSMM - Bourses mobilité internationale entrante

**Rapporteur : Marcel FELT, Conseiller communautaire délégué**

**Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche**

Inscription budgétaire	
BP 2016 et PPIF 2016-2020 « Enseignement supérieur »	Montant BP 2016 : 284 000 € (enveloppe) Montant de l'opération : 21 600 €

### Résumé :

La mobilité internationale entrante est une priorité pour l'ENSMM qui assure une formation d'ingénieurs pluridisciplinaires, fortement axée sur les systèmes mécatroniques et les microsystemes. Pour attirer et recruter de très bons candidats internationaux, l'Ecole d'ingénieurs sollicite un soutien financier de l'Agglomération du Grand Besançon à hauteur de 21 600 €.

### I. Contexte

L'ENSMM est une école publique d'enseignement supérieur et de recherche qui assure une formation d'ingénieurs pluridisciplinaires fortement axée sur les systèmes mécatroniques et les microsystemes. Ouverte sur l'Europe et sur le monde, l'ENSMM est une école résolument internationale qui est consciente des enjeux mondiaux tant au niveau des formations proposées, que des activités de recherche ou des relations avec les entreprises. La stratégie de l'ENSMM est d'intensifier cette internationalisation en continuant son développement à l'international par d'une part, une obligation de mobilité internationale d'au moins 3 mois pour tous les élèves-ingénieurs ENSMM et d'autre part, par l'accueil d'étudiants internationaux.

En 2015-2016, l'ENSMM a accueilli 192 étudiants internationaux (dont 49 femmes) sur 830 étudiants et 22 ont été diplômés (diplôme d'ingénieur ENSMM, Master ENSMM) sur plus de 200 au total. Parmi ces étudiants, 52 étaient en formation doctoral (stage Master, préparation d'un Doctorat au sein de FEMTO-ST) sous la direction d'enseignants-chercheurs de l'ENSMM.

L'accueil d'étudiants internationaux fait partie intégrante de la préparation des élèves-ingénieurs à l'international. C'est également l'opportunité de faire connaître la formation ingénieur à la française, l'Ecole, Besançon et ses alentours dans le monde.

Les étudiants internationaux sont recrutés au travers différents programmes : Concours Commun Polytechnique Maghreb, N+i, ERASMUS+, BRAFITEC (accord franco-brésilien), ARFITEC (accord franco-argentin), Master ERASMUS MUNDUS, mais également au travers de nombreux accords bilatéraux avec des établissements d'enseignement supérieur à travers le monde.

L'Ecole accueille des étudiants étrangers à tous les niveaux de ses différents cursus (Licence, Master, Doctorat) pour effectuer un ou plusieurs semestres de formation, pour des stages et projets en entreprises ou dans les départements de recherche de l'ENSMM.

Les bourses de la CAGB sont un outil important de développement à l'international. Elles permettent, par un soutien aux étudiants internationaux en mobilité à l'ENSMM, de pérenniser et d'intensifier des accords existants, de développer de nouveaux partenariats et d'attirer d'excellents candidats.

L'ENSMM sélectionne ces étudiants sur des critères d'excellence en veillant à leur bon niveau de langues française et anglaise. Pour 2016, l'ENSMM proposera une bourse Grand Besançon à quatre étudiants dans le cadre du programme N+i (Vénézuéla, Congo, Inde, Kazakhstan), un étudiant ERASMUS+ (Italie), deux étudiants Accords-cadres (Russie), un étudiant EU4M (Mexique).

En plus de ces huit étudiants, l'Ecole souhaite attirer six à huit étudiants internationaux, stagiaires pendant la période d'été : étudiants indiens de l'UPES (University of Petroleum and Energy Studies), d'Europe et hors Europe. La sélection sera faite au cours du premier trimestre 2017.

Les étudiants candidats choisissent les Ecoles d'ingénieurs françaises pour la qualité de leur formation. Néanmoins, les spécialités doivent être en adéquation avec celles de leur établissement d'origine. La situation géographique de l'établissement d'accueil ainsi que l'aide qui peut être apportée à l'étudiant en mobilité sont des aspects importants pour leur prise de décision. L'aide au logement et l'octroi de bourses sont des éléments importants pour recruter les meilleurs candidats.

Les bourses de la CAGB sont un atout pour attirer et recruter de très bons candidats. Cette mobilité entrante en augmentation témoigne de l'attractivité de l'ENSMM, au cœur du pôle d'activité TEMIS et participe à l'image attractive du Grand Besançon.

## II. Propositions

Les bénéficiaires des bourses attribuées en 2016 et dont le financement est demandé pour 2016/2017 se répartissent selon le tableau ci-après :

Pays d'origine	Etablissement d'origine	Prénom Nom	FORMATION	Durée de financement
Russie	Université de l'Altai	<b>Vladislav BRUTSENTOSO V</b>	Etudiant de Master de l'Université de Barnaoul-L'Altai, il est actuellement en 3 <sup>ème</sup> année ENSMM et prépare le diplôme d'ingénieur ENSMM.	3 mois
Congo	Wuhan University (Chine)	<b>Durel Nancy GATSOUNDOU OYELHAS</b>	Actuellement en Semestre de Transition (programme N+i) à l'ENSMM jusqu'en décembre 2016, il intégrera la 2 <sup>ème</sup> année du cycle Ingénieur au 1 <sup>er</sup> semestre 2017 pour préparer le diplôme d'ingénieur ENSMM.	12 mois
Venezuela	Universidad De Carabobo	<b>Flavia GIUGNI</b>	Cette étudiante recrutée par le programme N+i a été directement en cycle ingénieur. Elle suit actuellement des cours de 1 <sup>ère</sup> année ENSMM puis intégrera la 2 <sup>ème</sup> année de formation au semestre prochain. Elle prépare le diplôme ENSMM.	12 mois
Mexique	Hochschule Karlsruhe (Allemagne)	<b>César MARTINEZ MOZO</b>	Cet étudiant prépare le Master EU4M.	3 mois
Italie	Politecnico Turin	<b>Léonardo MASTROTAR O</b>	Etudiant en mobilité de crédit pour un semestre dans le cadre du Programme ERASMUS+, il suit actuellement un semestre d'études à l'ENSMM.	3 mois
Inde	Bangalore Institute of Technology	<b>NAVEEN KUMAR ASWATHAPPA</b>	Actuellement en Semestre de Transition (programme N+i) à l'ENSMM jusqu'en décembre 2016, il intégrera le cycle Master de l'ENSMM au 1 <sup>er</sup> semestre 2017.	6 mois
Kazakhstan	Nazarbayev University	<b>Azamt ZHAKEYEV</b>	Actuellement en Semestre de Transition (programme N+i) à l'ENSMM jusqu'en décembre 2016, il intégrera la 2 <sup>ème</sup> année du cycle Ingénieur au 1 <sup>er</sup> semestre 2017 pour préparer le diplôme d'ingénieur ENSMM.	12 mois
Russie	Université de l'Altai	<b>Egor ZVIAGINTCEV</b>	Etudiant de Master de l'Université de Barnaoul-L'Altai, il est actuellement en 3 <sup>ème</sup> année ENSMM et prépare le diplôme d'ingénieur ENSMM.	3 mois
			Aider des étudiants internationaux en mobilité de stage court ou d'études qui arriveront au cours du 1 <sup>er</sup> semestre 2017 (2 à 4 étudiants de l'UPES, 3 étudiants brésiliens, 1 étudiante italienne sont déjà attendus, représentant 30 mois de mobilité)	18 mois

**Mmes F. GALLIOU et K. ROCHDI et MM. N. BODIN (2), JL. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.**

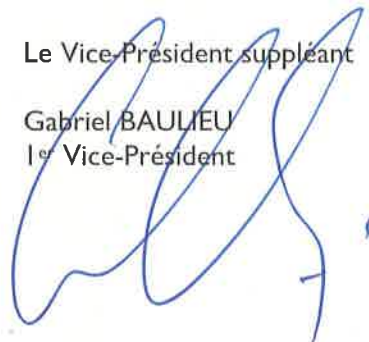
**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement l'attribution d'une subvention de 21 600€ à l'ENSMM pour financer les frais de vie d'étudiants étrangers,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 91

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 6

Préfecture du Doubs

Reçu le 22 DEC. 2016



Contrôle de légalité



**Convention relative à l'attribution à l'ENSMM  
d'une subvention pour l'année 2016 pour des bourses  
destinées à des étudiants internationaux**

**Entre :**

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, dont le siège est 4 rue Gabriel Plançon – La City, dûment habilité par délibération du Conseil communautaire en date du 15 décembre 2016, ci-après désignée la CAGB,

**Et :**

L'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon, représentée par Monsieur Bernard CRETIN, Directeur de l'École, ci-après désignée l'ENSMM.

**Préambule :**

L'ENSMM recrute des étudiants étrangers par le biais de différents programmes, CCP (concours commun polytechnique), Réseau n+i, Erasmus+, BRAFITEC (accord franco-brésilien), ARFITEC (accord franco-argentin), Master Erasmus Mundus, ainsi que par des conventions bilatérales signées avec des établissements partenaires à travers le monde.

Considérant que l'attractivité internationale est un élément important de la reconnaissance et du développement de l'école et du renforcement de l'image de Besançon, la CAGB souhaite s'associer aux actions développées par l'ENSMM pour l'aider à attirer à Besançon les meilleurs étudiants étrangers en finançant des bourses pour leurs frais de vie.

**Il a été convenu ce qui suit :**

**Article 1 : Objet**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la CAGB décide d'attribuer une subvention destinée à financer les frais de vie d'étudiants étrangers de l'ENSMM.

**Article 2 : Durée**

La présente convention prend effet à la date de sa signature et ce jusqu'au 31 juillet 2017.

**Article 3 : Utilisation de la subvention**

Plusieurs étudiants bénéficiaires de la subvention seront choisis par l'ENSMM et acceptés par la Ville, après que l'Ecole lui ait communiqué leur identité, leur origine et leur formation.

L'ENSMM s'engage à utiliser la subvention versée par la CAGB pour l'objet prévu dans la présente convention et à fournir annuellement à la Ville les documents attestant de l'inscription et de l'état d'avancement des études et des formations entreprises par les bénéficiaires.

L'ENSMM s'engage à reverser à la CAGB, le cas échéant, les sommes non utilisées par les bénéficiaires en cas de désistement, d'annulation, d'interruption prolongée des études.

#### **Article 4 : Montant de la subvention**

La CAGB versera à l'ENSMM à compter de la signature de la présente convention une subvention de 21 600 € (vingt et un mille six cents euros).

#### **Article 5 : Versement de la subvention**

La subvention sera versée en une seule fois au compte de l'agent comptable de l'ENSMM après signature de la présente convention et transmission à la CAGB, des renseignements relatifs aux bénéficiaires. La CAGB pourra exiger tout document et effectuer tout contrôle sur l'emploi de la subvention.

#### **Article 6 : Résiliation**

En cas de non-respect par l'une des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de s'exécuter, restée sans effet.

#### **Article 7 : Litiges**

Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention, qui ne saurait être résolu à l'amiable, sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Besançon.

*Fait à Besançon, en 2 exemplaires, le.....*

Pour l'École,  
Le Directeur de l'ENSMM,

Bernard CRETIN

Pour la Communauté d'Agglomération  
du Grand Besançon,  
Le Président,

Jean-Louis FOUSSERET